

ATIMA
ATELIER D'INSERTION DES MAUGES

Association Loi 1901

ZI Les Landes Fleuries 49 600 ANDREZE

Exercice clos le 31 décembre 2018
Rapport sur les comptes annuels



Cyril GELINEAU

Bertrand MARTINEAU

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance :

TGS France Audit – 4 Rue Lavoisier – Z.I Est – BP 10725 – 49307 CHOLET CEDEX
Tél. 02.41.49.17.77- Fax 02.41.49.17.70 - E-mail : cholet-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de l'association ATIMA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATIMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne : les créances et les dettes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet, le 3 juin 2019

Pour **TGS France AUDIT**



Bertrand MARTINEAU
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION ATIMA

Z.I les Landes Fleuries

49600 ANDREZE

COMPTES ANNUELS

CABINET G. CHESNEAU ET ASSOCIES

34 rue du Carteron

BP 91214

49300 CHOLET

02.41.65.10.68



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Concessions, Brevets et droits similaires	275	275			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	12 102		12 102	12 102	
	Constructions	510 286	176 468	333 818	228 520	105 298 46.08
	Installations techniques Matériel et outillage	217 520	175 162	42 358	39 525	2 833 7.17
	Autres immobilisations corporelles	188 418	100 332	88 085	43 443	44 642 102.76
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	20 000		20 000	20 000	
	Total I	948 601	452 237	496 364	343 590	152 773 44.46
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison Total II					
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Créances usagers et comptes rattachés	84 272		84 272	86 187	1 915 2.22
	Autres créances	135 731		135 731	85 606	50 125 58.55
	Valeurs mobilières de placement	90 000		90 000	150 000	60 000 40.00
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	284 870		284 870	436 458	151 588 34.73
	Charges constatées d'avance (3)	6 377		6 377	11 242	4 865 43.27
	Total III	601 251		601 251	769 494	168 242 21.86
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 549 852	452 237	1 097 615	1 113 084	15 469 1.39

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	34 978	34 978		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	719 737	597 338	122 399	20.49
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	31 149	122 399	153 547	125.45
	Autres fonds associatifs				
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 930	4 113	2 183	53.08
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	725 497	758 828	33 332	4.39
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques		106 640	106 640	100.00
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III		106 640	106 640	100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	237 785	127 016	110 769	87.21
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 316	30 247	4 069	13.45
	Dettes fiscales et sociales	96 457	84 800	11 657	13.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 560	4 312	751	17.43
	Autres dettes		1 240	1 240	100.00
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	372 118	247 616	124 503	50.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 097 615	1 113 084	15 469	1.39

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

372 118

247 616

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	154 983	130 952
Production vendue de Biens et Services	339 351	414 962
Production stockée		
Production immobilisée	17 270	
Subventions d'exploitation	172 439	181 805
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	579 388	518 953
Collectes		
Cotisations	1 511	1 717
Autres produits	1 618	463
Total I	1 266 561	1 248 852
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 596	43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	258 361	217 946
Impôts, taxes et versements assimilés	25 399	23 297
Salaires et traitements	794 016	702 362
Charges sociales	161 380	138 559
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	61 018	44 117
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges (2)	2 372	801
Total II	1 304 142	1 127 124
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	37 581	121 728
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	2 690	2 369
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 690	2 369
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 332	831
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 332	831
2. Résultat financier (V-VI)	1 358	1 539
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	36 223	123 266
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5	1 080
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 783	2 183
Reprises sur provisions et transferts de charges	106 640	
Total VII	110 428	3 263
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	104 941	3 839
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total VIII	104 941	3 843
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 487	580
Impôts sur les bénéfices (IX)	412	288
Total des produits (I+III+V+VII)	1 379 679	1 254 484
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 410 827	1 132 085
Solde intermédiaire	31 149	122 399
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
5. Excédents ou Déficits	31 149	122 399

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Tableau de variation des fonds associatifs	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires des commissaires aux comptes	11
---	----

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	11
Engagement en matière de pensions et retraites	11

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	12
Transferts de charges	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le comité de réglementation comptable CRC 99.01 complété du règlement 2009-01 du 3 décembre 2009.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association ATIMA avaient plusieurs litiges devant le conseil de prudhommes d'Angers. Le 18 octobre 2018, l'arrêt de la Cour d'Appel d'Angers confirme le jugement du conseil de prudhommes d'Angers en date du 28 janvier 2016. Elle a condamné l'association à payer les sommes dues s'élevant à 104 873 €.

L'association ne souhaitant pas se pourvoir en Cassation a décidé de solder le litige et par conséquent la provision constituée a été reprise en totalité pour la somme de 106 640 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	275		
Terrains	12 102		
Constructions sur sol propre	136 225		
Installations générales agencements aménagements des constructions	246 878		127 184
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	195 254		22 266
Installations générales agencements aménagements divers	15 782		
Matériel de transport	109 959		57 680
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 189		6 661
TOTAL	738 387		213 791
Prêts, autres immobilisations financières	20 000		
TOTAL	20 000		
TOTAL GENERAL	758 662		213 791

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			275	275
Terrains			12 102	12 102
Constructions sur sol propre			136 225	136 225
Installations générales agencements aménagements constr.			374 062	374 062
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			217 520	217 520
Installations générales agencements aménagements divers			15 782	15 782
Matériel de transport		23 853	143 786	143 786
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			28 850	28 850
TOTAL		23 853	928 326	928 326
Prêts, autres immobilisations financières			20 000	20 000
TOTAL			20 000	20 000
TOTAL GENERAL		23 853	948 601	948 601

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	275			275
Constructions sur sol propre	73 923	6 617		80 541
Installations générales agencements aménagements constr.	80 658	15 269		95 927
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	155 729	19 433		175 162
Installations générales agencements aménagements divers	10 800	745		11 545
Matériel de transport	77 153	15 745	23 853	69 045
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 533	3 209		19 742
TOTAL	414 797	61 018	23 853	451 962
TOTAL GENERAL	415 072	61 018	23 853	452 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	6 617				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 269				
Instal.techniques matériel outillage indus.	19 433				
Instal.générales agenc.aménag.divers	745				
Matériel de transport	15 745				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 709	500			
TOTAL	60 518	500			
TOTAL GENERAL	60 518	500			

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	34 978				34 978
Réserves :					
Report à nouveau	597 338		122 399		719 737
RESULTAT DE L'EXERCICE	122 399	122 399	31 148	0	31 149
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	4 113		5 619	7 802	1 930
Provisions réglementées					
TOTAL I	758 828	122 399	96 870	7 802	725 497

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	106 640		106 640		
TOTAL	106 640		106 640		
TOTAL GENERAL	106 640		106 640		
Dont dotations et reprises exceptionnelles			106 640		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	20 000	20 000	
Autres créances clients	84 272	84 272	
Personnel et comptes rattachés	1 118	1 118	
Débiteurs divers	134 613	134 613	
Charges constatées d'avance	6 377	6 377	
TOTAL	246 381	246 381	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	237 683	48 185	182 215	7 283
Fournisseurs et comptes rattachés	34 316	34 316		
Personnel et comptes rattachés	38 252	38 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 066	41 066		
Impôts sur les bénéfices	412	412		
Autres impôts taxes et assimilés	16 727	16 727		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 560	3 560		
TOTAL	372 016	182 518	182 215	7 283
Emprunts souscrits en cours d'exercice	163 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 266			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire & Dégressif	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	134 043
Total	134 043

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	102
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 014
Dettes fiscales et sociales	64 590
Total	72 706

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 377
Total	6 377

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 628 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 628 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Crédit bail**

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			15 880		15 880
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			13 085		13 085
- dotations de l'exercice			4 498		4 498
Total			17 583		17 583
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			10 255		10 255
- exercice			3 970		3 970
Total			14 225		14 225
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			1 635		1 635
Total			1 635		1 635
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			191		191
Total			191		191
Montant en charge sur l'exercice			4 907		4 907

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise provision litiges	106 640	78750000
Total	106 640	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	68	67120000
- indemnités licenciement+charges litiges	104 873	67180000
Total	104 941	

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnités journalières	5 159
Remboursements formations	12 595
Remboursements assurances	3 147
Aides aux postes	557 116
Aide PME	1 371
Total	579 388